Nations Unies A/CN.4/L.777/Corr.1



Distr. limitée 26 mai 2011

Français seulement

Commission du droit international

Soixante-troisième session

Genève, 26 avril-3 juin et 4 juillet-12 août 2011

Effets des conflits armés sur les traités

Titres et textes des projets d'articles adoptés en seconde lecture par le Comité de rédaction

Rectificatif

1. Article 10

Obligations imposées par le droit international indépendamment d'un traité

Lire comme suit la phrase:

L'extinction, le retrait ou la suspension de l'application d'un traité, lorsqu'ils résultent d'un conflit armé, n'affectent en aucune manière le devoir d'un État de s'acquitter de toute obligation énoncée dans le traité à laquelle il serait soumis en vertu du droit international indépendamment de ce traité.

2. Annexe

Liste indicative de traités visés dans le projet d'article 7

Lire comme suit la section «k)» de l'annexe:

k) Les traités relatifs au règlement international des différends par des moyens pacifiques, notamment la conciliation, la médiation, l'arbitrage et le règlement judiciaire;

Merci de recycler